SIGNABOX
FABRICANT D'ENSEIGNES & LETTRES
Clos Montjan • 79200 LE TALLUD
Tél. 05 49 95 15 15 • Fax : 05 49 71 24 59
www.signabox.fr • signabox@signabox.fr

• SIRET : 530 013 929 00019 • APE : 2740Z • CAPITAL : 40 000€ • Nº TVA : FR48 530 013 929 •

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

Sous réserve d'acceptation du service crédit-client

ADRESSE DE FACTURATION Raison Sociale _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____ Portable _____

Contact commercial _____ Contact comptabilité _____

E-mail _____ E-mail _____

ADRESSE DE LIVRAISON si différente de l'adresse de facturation

Adresse _____

_____

Code Postal _____ Ville _____

N°de TVA intracommunautaire |__|__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|

N° de SIRET |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__| NAF (APE) |__|__|__|__|__|

Statut juridique : ☐ Entreprise individuelle ☐ SARL/EURL/SAS ☐ Autres (précisez :) _____

Nom et qualité du responsable _____

Mode de règlement : 1ère commande : chèque ou virement à la commande, puis LCR magnétique sans acceptation à 30 jours date de facture.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN R.I.B.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : TARIFICATION : les prix indiqués sur les tarifs sont indicatifs et s 'entendent hors taxes départ. Les prix appliqués sont ceux en vigueur au jour de la livraison. COMMANDES : vous pouvez passer vos commandes par e-mail, fax ou courrier, aucune commande ne sera enregistrée verbalement. DELAI : le délai indicatif de départ est précisé sur l 'accusé de réception de commande. Toutefois ce délai ne pourra être garanti en cas de force majeure, sans possibilité de recours ni indemnisations. TRANSPORT : les marchandises voyagent par un transporteur de notre choix. Le délai de livraison ne sont pas garantis car ils dépendent du transporteur ; en outre le non respect du délai de livraison ne pourra en aucun cas entraîner l'annulation de la commande, ni aucune ristourne ou rabais. Les marchandises voyagent dans tous les cas aux risques et périls du destinataire (art. L 132-7 du code de commerce) qui doit exercer le recours contre le transporteur en cas de perte ou d'avaries.Le destinataire doit obligatoirement vérifier les colis à leur arrivée. Dans le cas d 'avarie, le destinataire doit indiquer clairement les faits (par exemple : « emballage abîmé, marchandise cassée ») sur le récépissé et confirmer par courrier RAR dans les 3 jours au transporteur avec copie à notre attention, ou bien faire un refus motivé de la livraison. Attention : la mention « sous réserve de contrôle au déballage » n 'a aucune valeur juridique. FACTURATION : un bon de livraison accompagne chaque livraison. Un facture est éditée et envoyée après chaque expédition. Le minimum de facturation est de 200 euros HT. OUVERTURE DE COMPTE : pour devenir client, vous devez nous retourner notre formulaire d'ouverture de compte rempli entièrement et joindre impérativement un RIB. Votre compte sera ouvert après validation par notre service "crédit clients" et après consultation de notre assureur EULER-SFAC. En cas de refus d'assurance EULER-SFAC, les réglements seront exigés lors de votre commande par virement ou chèque exclusivement. Vous devez nous prévenir de tout changement de votre situation (changement de statut juridique, vente, mise en gérance, changement de banque...). Si vous ne nous indiquez pas tout changement de votre situation, vous prendrez à votre charge tous les frais et coûts induits par ce changement. RESERVE DE PROPRIETE : Il est convenu que tous les produits livrés ne deviendront la propriété de l'acquéreur qu'après paiement de l'intégralité du prix convenu (loi 80-335 du 12 mai 1990 et tous textes applicatifs). REGLEMENT : Les factures sont payables par LCR à 30 jours, sauf accord express contraire. Toutefois l'acceptation du règlement par LCR est conditionné à l'absence d'incident de paiement et à l'accord écrit préalable par le client d'un règlement permanent par LCR. INCIDENTS DE PAIEMENT : à défaut de paiement à l'échéance, et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, l'acquéreur devra, en sus du prix, payer une indemnité de retard fixée à 1.50% par mois, plus les frais. En cas d'incident de paiement ou d'annulation de l'assurance EULER-SFAC, toutes les sommes dues deviennent exigibles immédiatement : factures impayées, factures de frais d'impayés et indemnités de retard, livraisons en cours. Nous nous réservons le droit de modifier unilatéralement les conditions de paiement définies ci-dessus (paragraphe "REGLEMENT"), et notamment d'exiger le règlement à la commande. Nous nous réservons le droit de suspendre les livraisons en cas d'incident de paiement. GARANTIES : toutes nos articles sont garantis un an, et se limitent à l 'envoi d 'une pièce neuve en échange de la pièce reconnue défectueuse. En cas d'erreur de notre part dans les fabrications , notre responsabilité se limite à l'échange des produits erronés par de nouveaux produits sans erreur conformément à la commande initiale, sans possibilité de recours ou d'indemnisations d'aucune sorte. Nous ne sommes pas responsables de l'utilisation qui est faite de nos fabrications. Les renseignements, modes d 'emploi, résultats inscrits dans nos notices, ou données verbalement ou par écrit par SIGNABOX ou ses représentants ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité, étant donné que nous ne pouvons pas contrôler la façon dont les produits sont installés et mis en oeuvre. SIGNABOX ne peut garantir que les résultats obtenus par l 'utilisateur soient conformes à ceux décrits ou donnés. PROPRIETE INTELLECTUELLE : Le client déclare détenir tous les droits autorisant SIGNABOX a fabriquer pour lui tout objet déposé ou protégé par tout moyen. SIGNABOX ne pourra être tenu responsable en cas d 'utilisation frauduleuse d 'une image, d 'un dessin, d 'un modèle ou autre effet déposable qui lui aura été commandé par un client. Les productions originales de SIGNABOX sont protégées par le droit d 'auteur. JURIDICTION : Toute contestation relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Bressuire (79). Aucune convention de quelque nature qu 'elle soit ne peut entraîner dérogation à cette clause. Ces conditions peuvent être modifiées. Les conditions à jour sont sur notre site internet www.signabox.fr. Des clauses spécifiques peuvent exister pour des produits particuliers. Sous réserve d'erreur typographique. SARL SIGNABOX au capital de 40 000 euros, SIRET 530 013 929 00019, APE 2740Z, TVA INTRACOM : FR48530013929.

Cadre réservé à SIGNABOX
compte ouvert le :
numéro :
SFAC :

En accord avec nos conditions de vente ci-dessus,

Date : _____

Nom du signataire : _____

Qualité du signataire : _____

Signature :

Cachet commercial